

ÉPOUX REVIRE/AUDARD



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 février 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 19 février 2025 sous réserves d'incidents



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Florence de GRAEVE - TINAUT, Notaire titulaire à MORIERES LES AVIGNON (Vaucluse) 236 avenue du Général Leclerc, CRPCEN 84068, le 18 février 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE entre :
Monsieur Jean Marcel Roger **REVIRE**, retraité, et Madame Marie-Claude **AUDARD**, retraitée, demeurant ensemble à MORIERES-LES-AVIGNON (84310) 75 rue des Amandiers.
Monsieur est né à MIRAMAS (13140) le 3 juin 1945,



Écrit par Echo du Mardi le 19 février 2025

Madame est née à TOURNUS (71700) le 18 octobre 1947.

Mariés à la mairie de MIRAMAS (13140) le 20 juillet 1968 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Patrice MOREL, notaire à SALON-DE-PROVENCE (13300), le 11 juillet 1968.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.